

## La mobilisation contre la violence à l'École et l'absentéisme

### LES CHIFFRES

- **300 000** : c'est le nombre d'élèves absentéistes dans l'enseignement secondaire, soit 7 % des élèves en moyenne.
- **53** : c'est le nombre d'établissements identifiés comme les plus sensibles qui pourront accueillir le bureau d'un policier ou gendarme référent.
- **30** : c'est le nombre d'élèves maximum que pourront accueillir les « établissements de réinsertion scolaire ».

### L'ESSENTIEL

- Parce que le niveau de violence atteint dans certains établissements n'est plus tolérable et parce que les chiffres de l'absentéisme scolaire sont inquiétants, **la mobilisation de l'État est impérative.**
- Le Président de la République a réuni les préfets, procureurs généraux, recteurs et inspecteurs d'académie le 5 mai. **Tirant tous les enseignements des États généraux de la sécurité à l'École**, il a apporté une **réponse globale et pragmatique de lutte contre la violence à l'École et l'absentéisme.**
- Cette réponse repose sur un équilibre entre **prévention et répression** et s'articule selon 4 axes :
  - La **responsabilisation des parents d'élèves** ;
  - La sécurisation des établissements scolaires ;
  - Une politique de ressources humaines renforcée pour des équipes éducatives stables, soudées et mieux formées ;
  - La création d' « établissements de réinsertion scolaire » pour les élèves perturbateurs.
- Face à des phénomènes multiformes, l'objectif du Gouvernement est clair : apporter une **réponse ferme, adaptée et efficace.**

### LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE, UNE NOUVELLE PRIORITÉ ?

- Les incidents graves survenus en milieu scolaire depuis le début de l'année sont **inacceptables.**
- Face à la violence à l'École, **le Gouvernement s'est mobilisé** : à l'initiative de Luc CHATEL, des **États généraux de la sécurité à l'École** se sont tenus les 7 et 8 avril derniers. Ces États généraux ont permis de mieux **comprendre** la violence en milieu scolaire, d'identifier sans tabou les leviers de **prévention** les plus efficaces et de définir les modes d'**action** les mieux à même d'assurer la sécurité à l'École.
- Dans son discours du 5 mai, Nicolas SARKOZY a souhaité tirer tous les enseignements de cette réflexion de fond : le Gouvernement va apporter une **réponse globale**, alliant prévention et répression et prenant en compte tous les aspects de ce phénomène multiforme.

### QUELLES MESURES CONCRÈTES POUR ASSURER LA SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ?

- Le Président de la République a annoncé sa volonté de **prolonger l'action engagée par les États généraux de la sécurité à l'École.** Cela passe par :
  - **L'achèvement des diagnostics de sécurité** dans tous les établissements scolaires d'ici juin 2010 ;
  - **Le doublement des équipes mobiles de sécurité**, qui ont fait preuve de leur efficacité, dans les académies les plus concernées par les problèmes de violence ;
  - **L'installation d'un bureau du policier ou gendarme référent proposée dans les 53 établissements** identifiés comme les plus sensibles : il s'agira, là ou c'est nécessaire, de renforcer le partenariat entre le chef d'établissement et le correspondant sécurité-école, d'améliorer l'accompagnement et l'écoute des personnels et de mener des actions de prévention auprès des élèves ;
  - **Le renforcement du partenariat entre l'Éducation nationale et la Justice**, avec la désignation de référents-justice ;
  - **La généralisation du programme de formation des chefs d'établissements à la gestion de crise et à la problématique de la sécurité**, pour que les 14 000 personnels de direction puissent en bénéficier d'ici 2012.
- Le Président de la République a également réaffirmé la **nécessité de replacer la règle au cœur de la vie scolaire.** Le déclenchement des procédures disciplinaires en cas de violences verbales ou physiques à l'égard des personnels de l'établissement sera rendu systématique et automatique. Pour éviter l'éloignement et la déresponsabilisation de l'élève, les « mesures d'utilité collective » seront préférées aux mesures d'exclusions.

### **RIEN SUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ?**

- Les enseignants ont trop souffert de la violence à l'École. Il faut les aider à mieux appréhender les situations de conflit : c'est pourquoi une **préparation spécifique à la gestion des conflits et à la prévention de la violence** sera introduite dans le cadre des nouveaux masters et qu'un **module de « tenue de classe »** sera suivi par les jeunes enseignants pendant leur année de stage.
- Parce qu'il faut aussi présenter un front uni face à la violence à l'École, des **mesures pour favoriser la constitution d'équipes stables et soudées** vont être prises : dès la rentrée prochaine, une **nouvelle gestion des ressources humaines** sera mise en place. Elle permettra à une centaine de chefs d'établissements particulièrement exposés à la violence de recruter sur profil les professeurs et d'inciter financièrement les enseignants à s'établir durablement dans ces établissements.

### **POURQUOI SUSPENDRE LES ALLOCATIONS FAMILIALES ?**

- **L'absentéisme, ce n'est pas une fatalité sociale.** Les parents ont une responsabilité considérable sur l'assiduité en cours de leurs enfants. C'est pourquoi le Gouvernement met en place un **système équilibré de droits et de devoirs** pour ramener les quelque 300 000 élèves absentéistes dans l'École en accompagnant et en responsabilisant leurs parents :
  - Le dispositif de la « **mallette des parents** » sera étendu à toutes les académies dès la rentrée 2010, pour mieux impliquer les parents dans la scolarité de leur enfant ;
  - Un **mécanisme gradué de sanctions** sera instauré par une nouvelle loi, pouvant aller jusqu'à la suspension, voire jusqu'à la suppression des allocations familiales. Cette suppression ne concernera que la part liée à l'enfant absentéiste. Pour assurer un suivi quantitatif et qualitatif, un « état-major de l'obligation scolaire » sera convoqué chaque mois sous la présidence du préfet.

### **COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ÉLÈVES PERTURBATEURS ?**

- Il ne faut pas se voiler la face : il y a des élèves dont le système scolaire ordinaire ne parvient plus à s'occuper. Certes, des dispositifs relais existent, mais ils ne sont pas adaptés aux élèves les plus « durs ».
- C'est pourquoi, au cours de l'année prochaine, une dizaine d'« **établissements de réinsertion scolaire** » ouvriront. Ces internats accueilleront, pour une durée d'au moins un an, entre 20 et 30 élèves de 13 à 16 ans ayant été exclus par conseil de discipline au moins une fois et posant toujours de gros problèmes de comportement.
- L'encadrement sera assuré par un **personnel mixte**, composé de personnels de l'Éducation nationale, de la Protection judiciaire de la jeunesse ainsi que de volontaires du service civique sélectionnés pour leurs compétences. Basé sur la **maîtrise des savoirs fondamentaux** et sur une **pédagogie qui mettra l'accent sur l'apprentissage de la règle, le respect de l'autorité et le goût de l'effort**, l'enseignement accordera également une place importante à la pratique du sport et à la découverte des métiers.
- Il ne s'agit pas d'isoler ces élèves mais de leur faire reprendre goût à l'institution et au vivre-ensemble.

#### **Verbatim**

##### **Nicolas SARKOZY :**

*« La question n'est pas de choisir entre la répression ou la prévention. Ce débat, purement idéologique, est dépassé. (...) Le pragmatisme, ce n'est ni l'autoritarisme, qui n'est jamais efficace, ni le laxisme, qui a renoncé avant même d'avoir essayé. »*

##### **Luc CHATEL :**

*« Sans la sécurité, il n'est pas possible de transmettre. Sans la sécurité, il n'est pas possible d'apprendre. Sans la sécurité, il n'est pas possible de vivre ensemble. Sans la sécurité, il n'est pas possible de réussir. La vérité c'est que la sécurité est la première condition de la réussite à l'École. Nous avons l'ardente obligation de réussir pour faire reculer la violence. Nous le devons aux enfants de la République. »*

**Luc CHATEL**